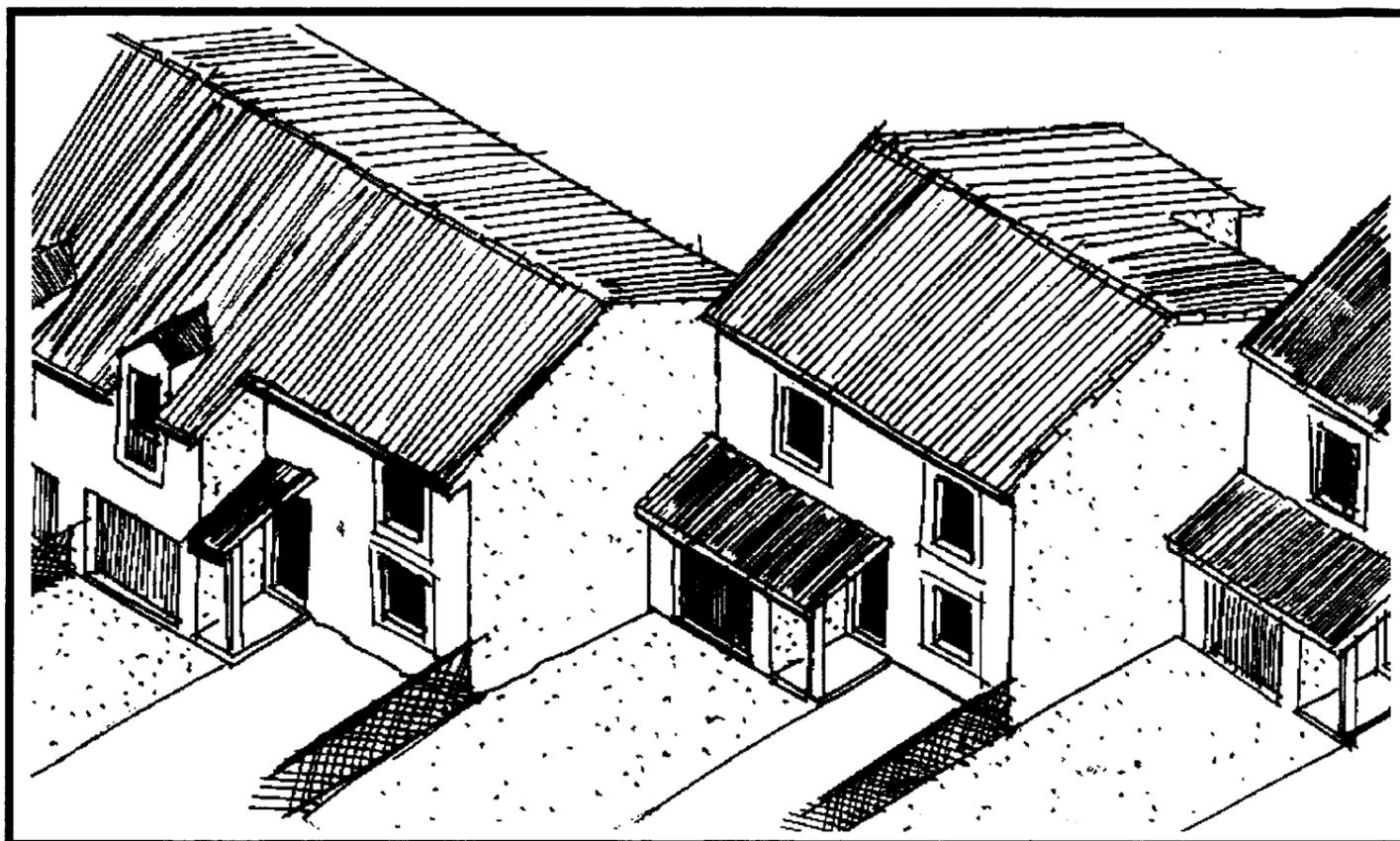


DOSSIER TECHNIQUE



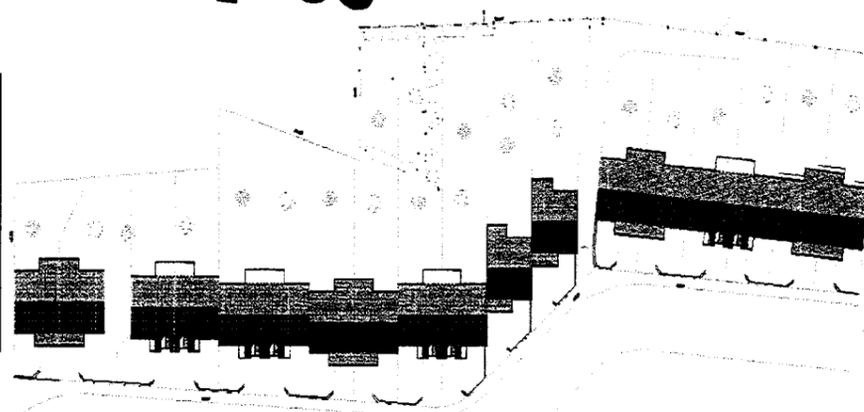
Ce dossier comprend :

	feuilles
Plan de masse partiel	1/12
Plan d'ensemble partiel	2/12
Plan RDC du logt N° 8	3/12
Plan Etage logt N° 8	4/12
Plan RDC logt 9	5/12
Plan Etage logt N°9	6/12
Coupe AA sur logt N° 10	7/12
Coupe BB sur logt N° 8	8/12
Façades partielles îlot B	9/12
Des extraits du CCTP	10/12 - 11/12 - 12/12

NB : Aucun Document personnel autorisé

Résidence St Jacques

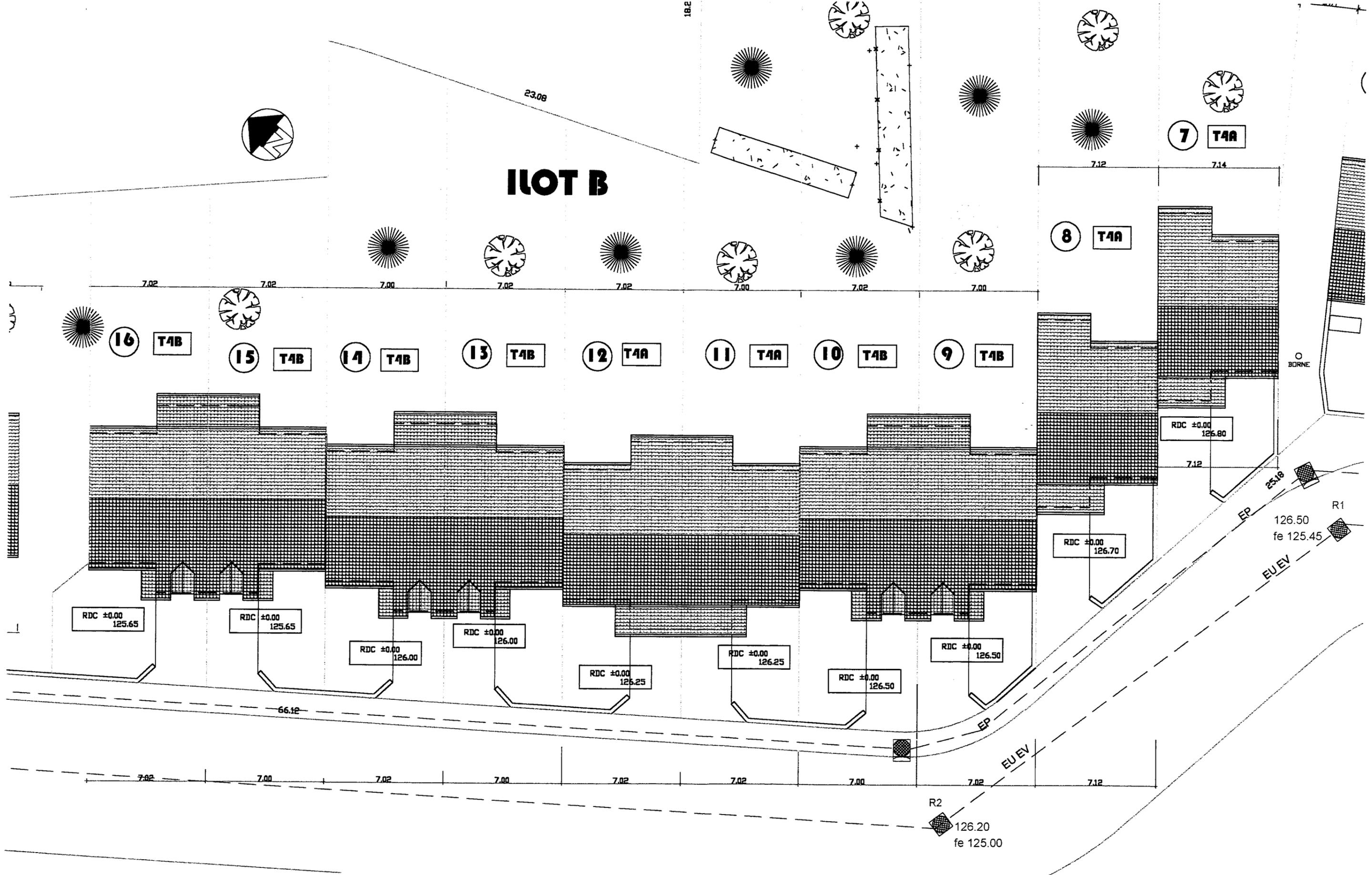
Nom du Candidat :



ATTENTION

Ce dossier est à remettre aux surveillants à l'issue de chacune des épreuves : EP1 - EP2 - EP3

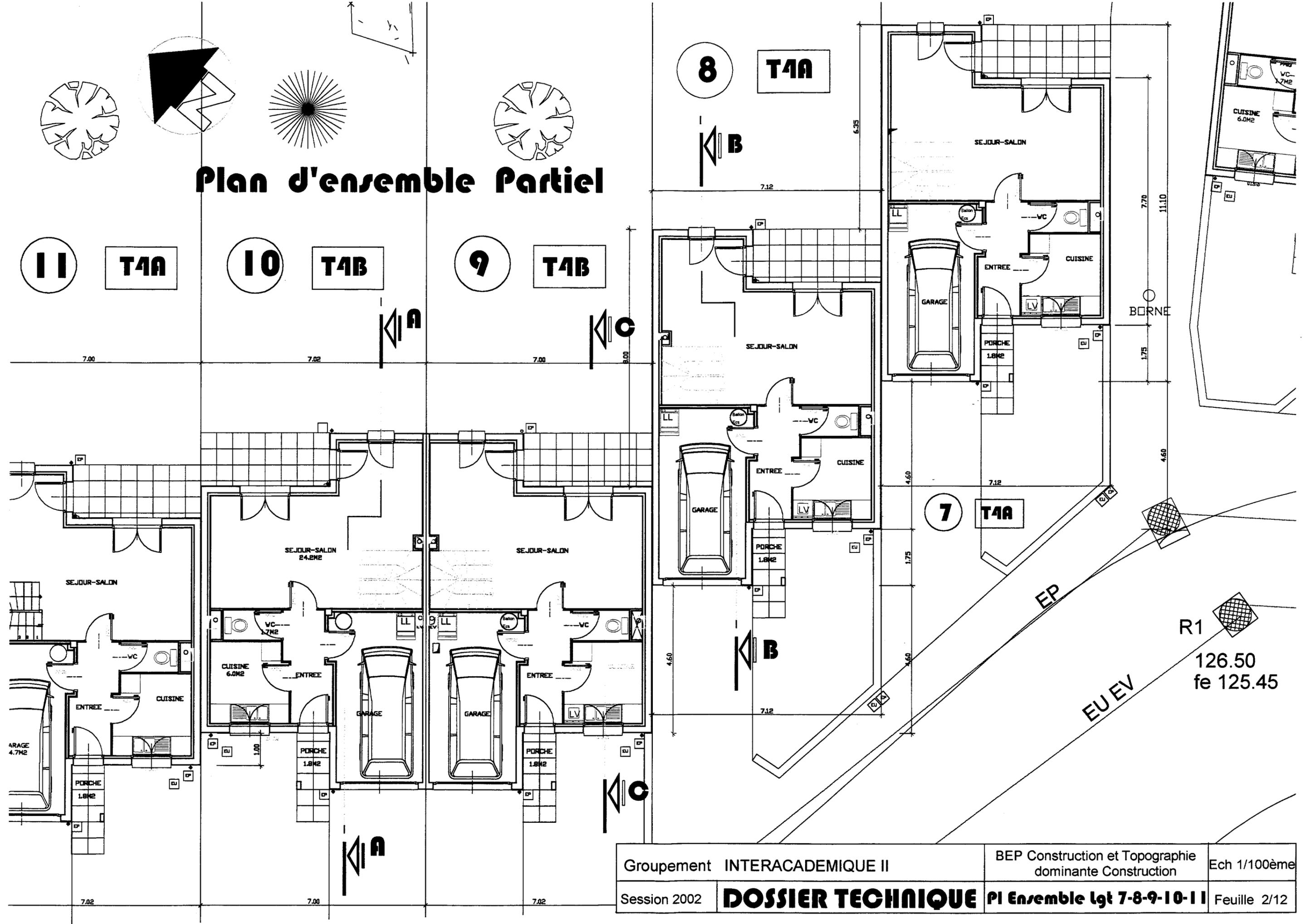
GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II				BEP Construction et Topographie	
SECTEUR 8 - BATIMENT				Dominante Construction	
SESSION 2002	Code	Forme	Durée	DOSSIER TECHNIQUE	Coeff.
Epreuve					



PLAN de MASSE RESIDENCE SAINT JACQUES

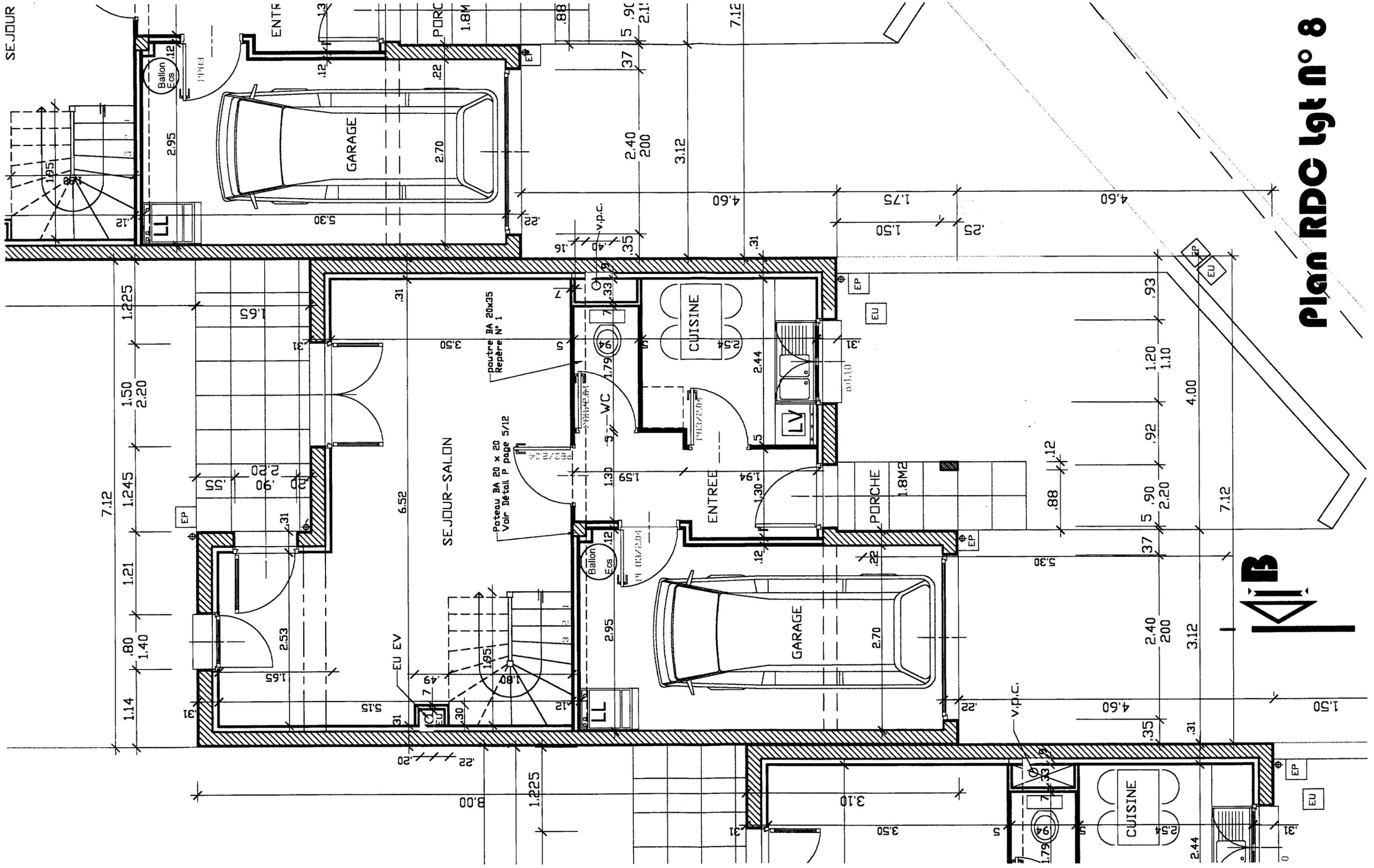
Groupement INTERACADEMIQUE II		BEP Construction et Topographie dominante Construction	Ech 1/... ème
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Plan de masse partiel	Feuille 1/12

Plan d'ensemble Partiel



Groupement INTERACADEMIQUE II	BEP Construction et Topographie dominante Construction	Ech 1/100ème
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	PI Ensemble lgt 7-8-9-10-11
		Feuille 2/12

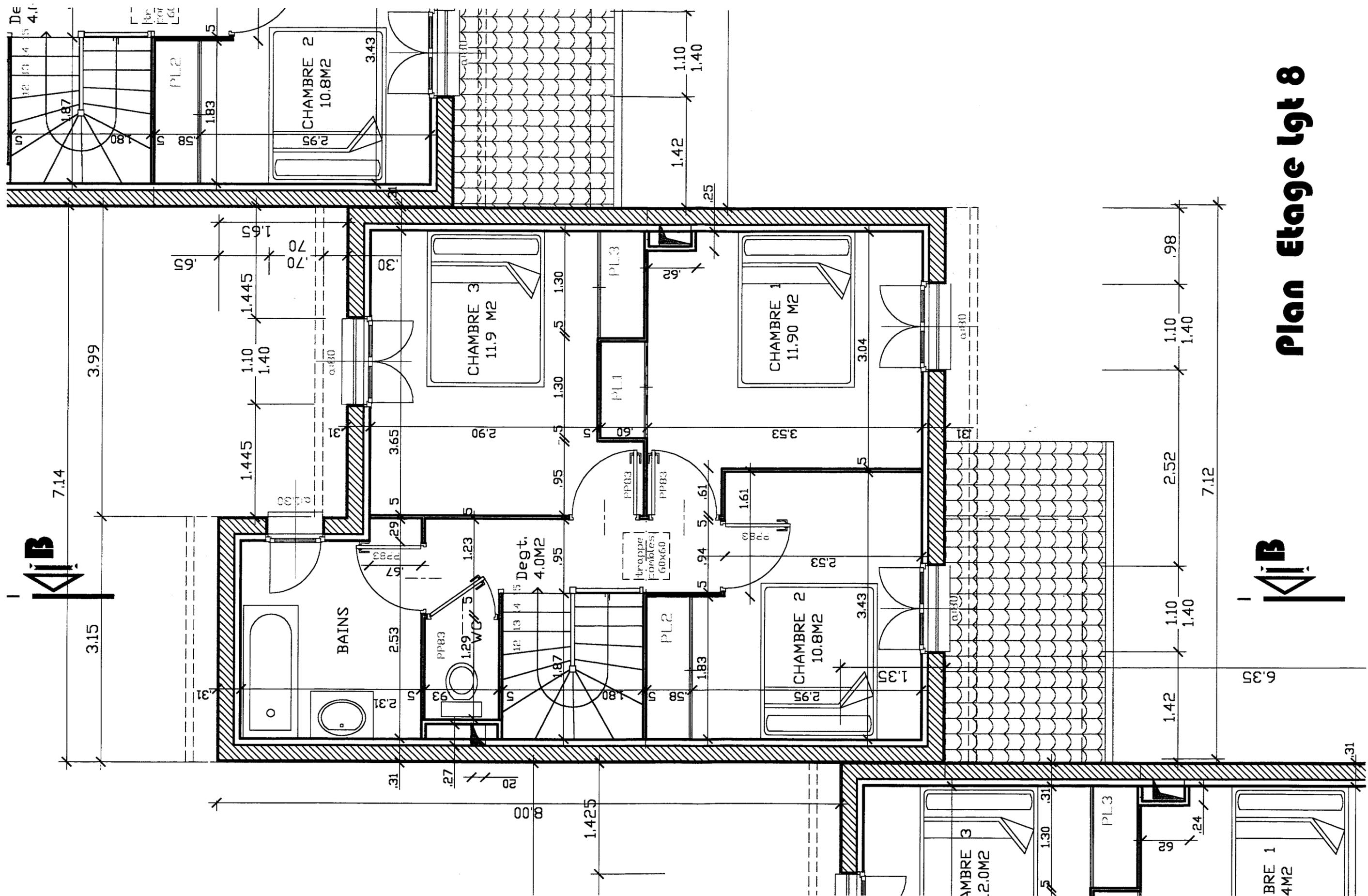
R1
126.50
fe 125.45



Plan RDC lgt n° 8

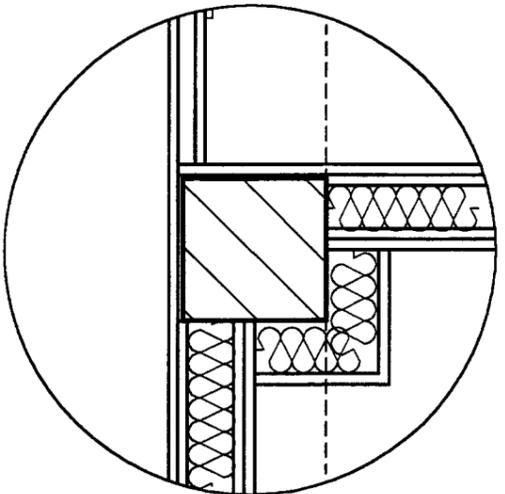
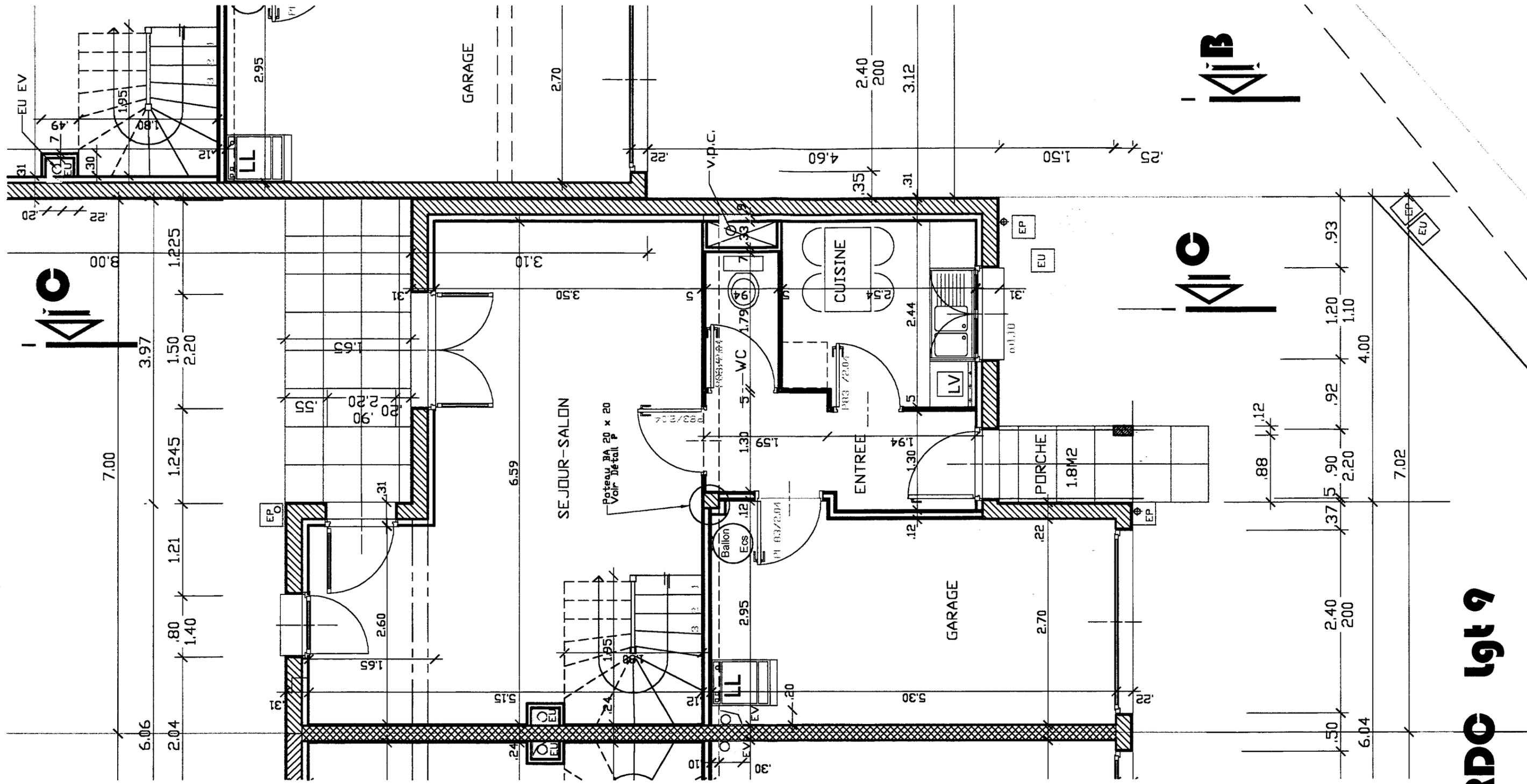


Groupement INTERACADEMIQUE II	BEP Construction et Topographie dominante Construction	Ech 1/50ème
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Plan RDC lgt n° 8
		Feuille 3/12



Groupement INTERACADEMIQUE II		BEP Construction et Topographie dominante Construction	Ech 1/50ème
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Plan Etage lgt n° 8	Feuille 4/12

Plan Etage lgt 8

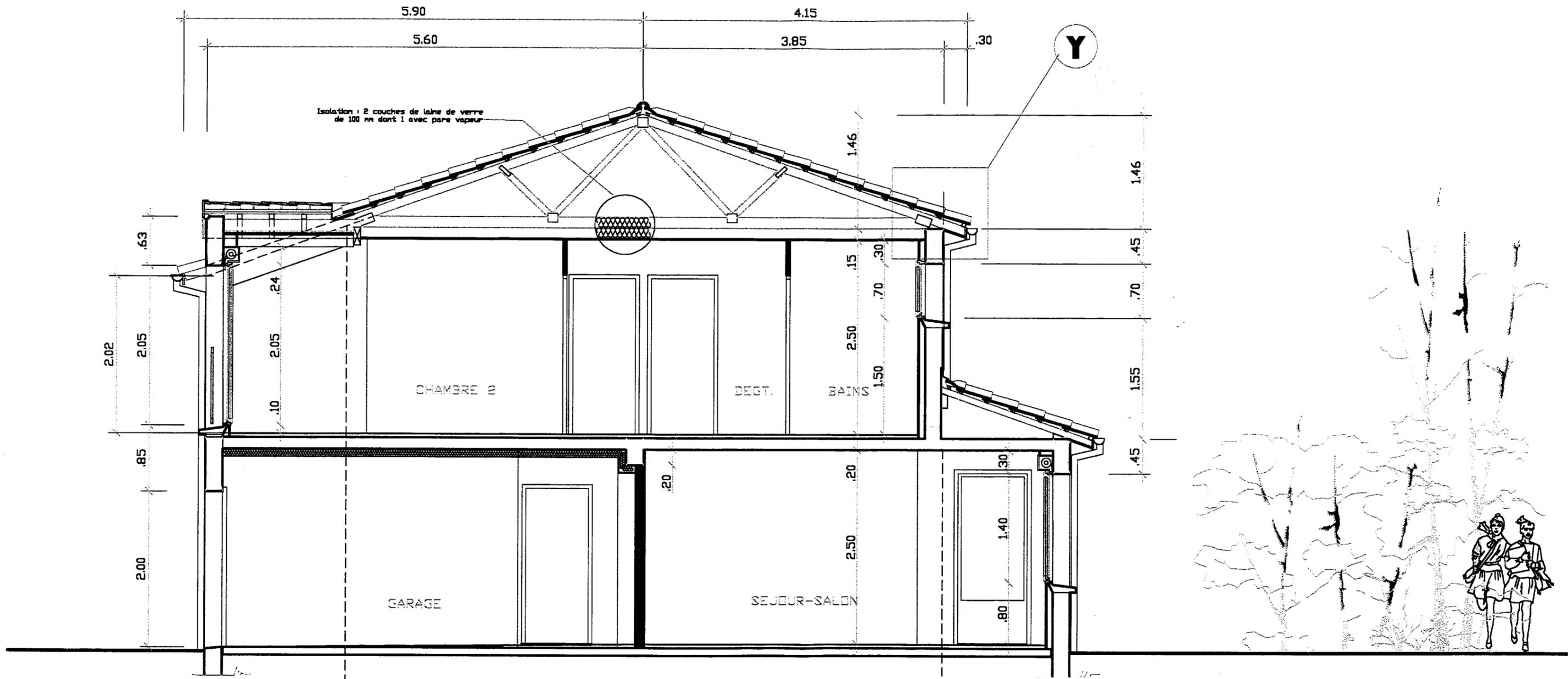


Détail P

Groupement INTERACADEMIQUE II	BEP Construction et Topographie dominante Construction	Ech 1/50ème
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Plan RDC Lgt n° 9
		Feuille 5/12

Plan RDC Lgt 9

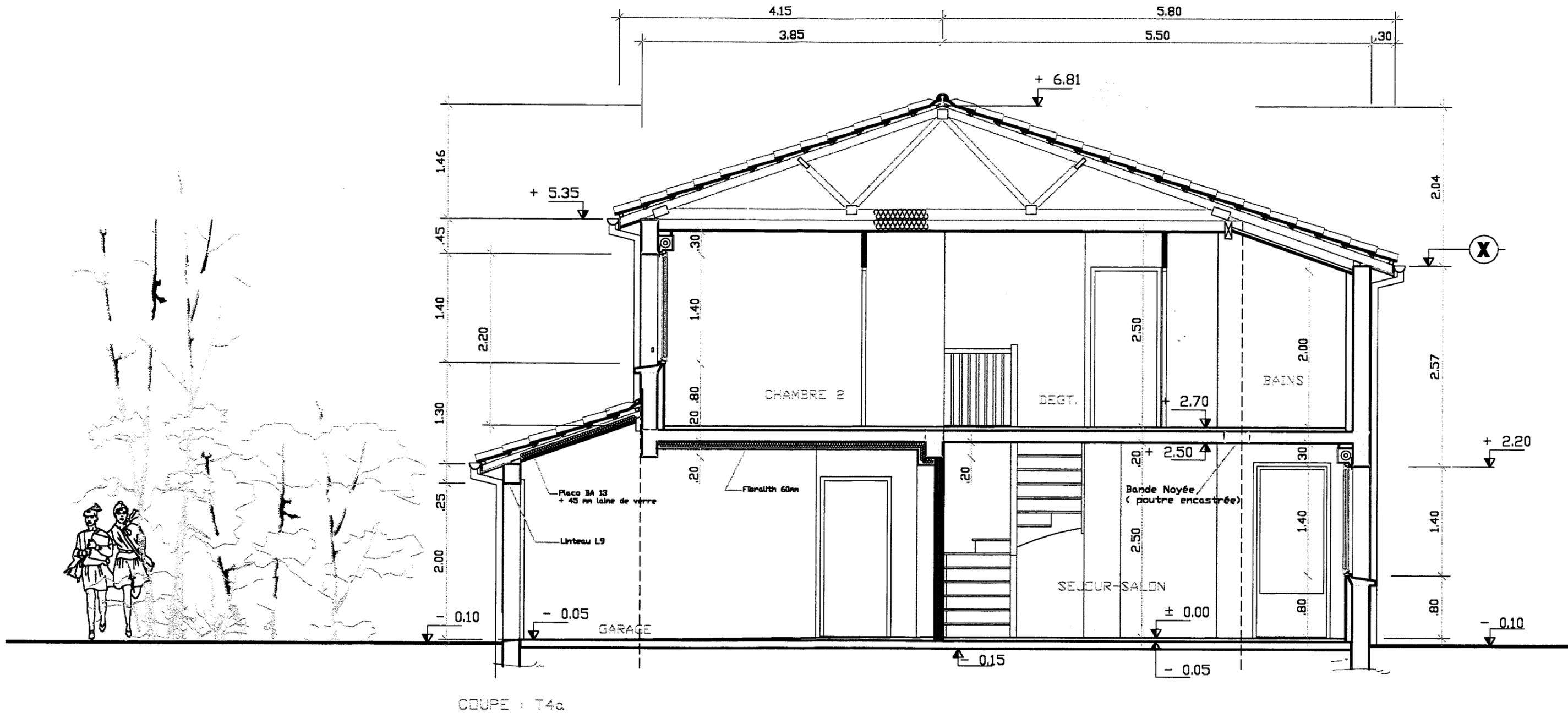
Coupe A-A sur lgt 10



COUPE 1 T4b

Groupement INTERACADEMIQUE II	BEP Construction et Topographie dominante Construction	Ech 1/50ème
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Coupe AA sur lgt n°10
		Feuille 7/12

Coupe B-B sur lgt 8



Groupement INTERACADEMIQUE II	BEP Construction et Topographie dominante Construction	Ech 1/50ème
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Coupe BB sur lgt n°8
		Feuille 8/12

DEPARTEMENT DE LA VIENNE
VILLE DE POITIERS

Résidence SAINT JACQUES

CONSTRUCTION DE 18 MAISONS INDIVIDUELLES

4M Promotion

GROUPE ACTIF+

CCTP MAISONS INDIVIDUELLES APPEL D'OFFRES
EXTRAITS

NOMENCLATURE DES LOTS

Lot n° 01	GROS-OEUVRE
Lot n° 02	CHARPENTE -COUVERTURE
Lot n° 04	MENUISERIES
Lot n° 06	CLOISONS / DOUBLAGE / ISOLATION
Lot n° 11	CARRELAGES / FAIENCES
Lot n° 14	REVELEMENTS DE SOLS SOUPLES

1 - GROS OEUVRE

1 . OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE

FONDACTIONS

- BETON POUR SEMELLES FILANTES ET ISOLEES

Béton coulé directement dans fouilles compris vibrage, compris coffrage et aciers d'armatures HA. Dimensions et caractéristiques suivant étude béton et rapport géotechnique.

Les semelles en limites d'opération ou de l'allée piétonne ne débordent pas sur l'extérieur.

Variante : Fondations de type plots et Longrines

SOUBASSEMENT EN AGGLOS PLEINS

Maçonnerie en agglomérés béton pleins de 20 cm d'épaisseur, bâtis au mortier de ciment, compris coupes, renforts armés verticaux, rejointoiement en montant la maçonnerie, et enduit étanche type Flinkote.

DALLAGES OU PLANCHERS EN REZ DE CHAUSSEE

- Préparation : sur plate-forme à - 0.50 m. du niveau fini (livré par le lot VRD), reprofilage, mise en place de sablon ou tout venant 0/40 compacté, épaisseur 20 cm.
- Polyane : mise en place d'un polyane, épaisseur minimum 150 microns, recouvrement conforme aux prescriptions du fabricant. Le polyane désolidarise le dallage de la structure porteuse.
- Liaison mur/dallage au rez-de-chaussée désolidarisé par polystyrène périmétrique. épaisseur :2cm
- Isolation thermique : dans le cas de locaux habitables sur terre-plein, mise en place sous dallage de panneaux de polystyrène type UNIMAT Sol ou équivalent, compressibilité Classe II : épaisseur 4 cm
- Dallage indépendant ou dalle porteuse : épaisseur 12cm
- Finition apte à recevoir du carrelage posé sur chape dans toutes les parties habitation. Finition surfacée à l'hélicoptère dans les garages et sur les terrasses.
Réservation pour revêtement de sol : 5cm

RADIERS

Radiers en BA avec bêche suivant étude BA. Finition surfacée à l'hélicoptère.

Localisation : terrasses.

2 . OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURE

PLANCHERS DES ETAGES.

Bases de calcul : G = Charges permanentes =200 daN/m²
Q = Charges d'exploitation =150 daN/m²

Suivant étude béton, plancher béton composé de prédalles (5 cm) et dalles de compression (10 cm), compris aciers d'armatures et toutes sujétions de pose et de ragréages pour support destiné à recevoir une peinture en sous face.

Surfaçage lissé du dessus de la dalle pour recevoir un revêtement de sol mince dans les pièces sèches et du carrelage collé dans les pièces humides.

Compris chaînages dans l'épaisseur du plancher et planelles 0,05 en périphérie (en agglomérés ou briques suivant nature élévation)

Réservation pour revêtement de sol= 5 cm

Variante : plancher hourdis composé de poutrelles précontraintes et d'entrevous et d'une dalle de compression ferrillée.(12 + 4) + 5 cm de réservation
 dans ce cas, l'épaisseur du plancher sera de 21 cm.

VOILES, MACONNERIE, POUTRES ET POTEAUX

- Refends intérieurs séparatifs de logements :
- En parpaings allégés par perforation de 0.20m compris tous raidisseurs, poteaux, chaînages horizontaux et verticaux, suivant plans et étude béton.
- Finition propre à recevoir directement une plaque de plâtre BA 13 collée.
Localisation : Murs séparatifs des pavillons jumelés.
- Murs des façades :
Maçonnerie de parpaings creux de 0.20 m (**Résistance Thermique Ru = 0,20 m²°C/W**) hourdés au mortier de ciment, compris tous raidisseurs et poteaux, chaînages horizontaux et verticaux suivant étude BA. Finition extérieure propre à recevoir directement un enduit monocouche.(épaisseur 2 cm).
(Conductivité Thermique de l'enduit : λ = 1,15 W / m°C)

Groupement INTERACADEMIQUE II		BEP Construction et Topographie Dominante Construction	
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Descriptif sommaire	Feuille :10 /12

02 – CHARPENTE – COUVERTURE

1 . CHARPENTE BOIS SUR BATIMENTS

1.1 SYSTEMES RETENUS

1.1.1 - **Charpente industrialisée** : constituée de fermettes (section 35 × 110) assemblées par connecteurs, écartement à justifier par note de calculs du fabricant, compris façon de lucarnes *(type 4b) et prolongation des fermettes sur façades arrières (type 4a).

Fixation des fermettes sur appuis, par équerrés acier galvanisé vissées sur liteau 60 x 40 mm noyés dans l'arase supérieure des chaînage haut des murs.

Localisation : ensembles des toitures suivant plans, sauf petits volumes traités en charpente traditionnelle .

1.1.2 - **Charpente traditionnelle** : constituée de chevrons 6 x 8 posés sur pannes courantes 8 x 18 cm et panne sablière 8 x 12 cm

Localisation : ensembles des toitures des petits volumes, pour avancées sur garages et porches (façade rue type 4a) et pour avancées sur salons (façade jardin type 4b).

1.2 SUJETIONS DIVERSES

1.2.1 - **Planches de rive** : Planche d'égout en about de fermettes : cette planche sera rabotée (section 20 × 140 mm). Elle servira de support à la gouttière.

1.2.2 - **Lambris** : Le dessous d'avant-toit et des porches recevra un lambris bois (section 80 × 8 mm)

2 COUVERTURE

2.1 **Liteaux** : Liteaux de section 30 × 30

2.2 **Tuiles** : Tuiles « Romane-Canal ». Pureau = 385 mm

2.3 **Gouttières** : Posées sur crochets, par tronçons de 2.00 m assemblés. Demi-ronde Ø = 150 mm

2.4 **Descentes eaux pluviales** : Ø = 80 mm.

04 - MENUISERIES extérieures PVC

1 . GENERALITES

CLASSEMENT : Les menuiseries auront le classement minimum A3-E2-V2. Réaction au feu M2 (Label Acotherm) . Compte tenu de la réglementation, les menuiseries des fenêtres devront avoir un affaiblissement acoustique suffisant pour toutes les façades.

ACOUSTIQUE : Les ensembles menuisés devront permettre l'obtention des indices d'isolement de façade suivants :R = 30 dB (A) minimum ou plus suivant la réglementation locale.

2 . PORTES-FENETRES

2 ouvrants à la française : 150/220 pour séjour salon

1 ouvrant à la française : 90/220 pour séjour salon

1 ouvrant à la française : 90/205 pour chambre 2 des T4b

3 . FENETRES

1 ouvrant à la française (80/140) pour les salons

1 ouvrant à la française (80/80) pour les salle de bain.

2 ouvrants à la française (120/110) pour les cuisines

2 ouvrants à la française (120/160) pour les chambres 1. 2. 3. Des T4a et 1. 3 pour les T4b

04 - MENUISERIES intérieures

1 . ESCALIER BOIS TOURNANT COMPRIS RAMPE

Travaux comprenant escalier bois exotique massif, compris limons, poteau, marches droites et balancées (sans contremarche), Limon, poteau 100 x 100 mm. Marches en bois massif. Compris main courante et balustrade réglementaire sur palier de l'étage, Compris le calage, l'ajustage et la fixation et l'adaptation sur le palier d'arrivée ainsi que la fourniture et la pose d'un couvre joint d'habillage de rive de dalle en sapin de pays ou C.T.B.H. de hauteur minimum à l'épaisseur de la dalle, y compris coupes, calage, ajustage, fixation par chevillage dans la dalle; L'entreprise assurera la protection des marches dès la pose et pendant la durée du chantier. Protection de finition par vernis dur à deux couches sur ensemble des faces vues de l'ouvrage permettant un encaustiquage d'entretien ultérieur.

- **Variante** : Escalier sapin. (mêmes dispositions et finitions).

2 . BLOCS PORTES

- Blocs portes isoplanes 0.83 / 2.04 ht sur huisseries métalliques, compris quincaillerie, pour l'ensemble des pièces, sauf entre garage et entrée

- Bloc porte isolée 0.83 / 2.04 ht sur huisserie métallique, pour accès entre garage et entrée

3 . DIVERS

Plinthes sapin 100 x10 mm pour l' ensemble des pièces recevant un revêtement de sol souple
Trappe d'accès aux combles 60 x 60

06 - CLOISONS / DOUBLAGE / ISOLATION

1 . PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Isolation horizontale ou rampante : sera réalisée par laine de verre, soit déroulée sur plancher ou le faux plafond dans les combles, soit fixée entre les fermettes dans les cas rampants ou de jouées de lucarne. L'isolant est prévu avec pare-vapeur, masse volumique 11 Kg/m3 environ - classement au feu M.1.

2 . CLOISONS DE 50 mm

Distribution intérieure des pièces : Réalisation de cloisons sèches, type PLACOPAN de chez PLACOPLATRE, en panneaux préfabriqués, constitués de deux plaques de plâtre à peindre de 10 mm., chacune séparées par un réseau cartonné de 30 mm.

Cloisons en élément de 50 mm. d'épaisseur, de 1.20 m. de largeur et toute hauteur.

Finitions et accessoires :

- Les joints entre panneaux seront traités suivant procédé du fabricant (calicot et enduit spécial).
- Bande armée placoplâtre aux angles saillants des cloisons.
- La jonction entre éléments est réalisée à l'aide de taquets 200 x 50 x 28 (3 sur la hauteur)
- La jonction en plafond et sur mur est réalisée par un rail 28 x 18 qui vient s'encaster à l'intérieur de la cloison.
- La jonction au sol est assurée par une semelle bois 48 x 27, trois taquets fixés en pied de cloison permettant le clouage sur la semelle.
- En périmétrie des pièces humides, interposition d'une semelle U - PVC, entre le sol et la semelle bois. Les plaques seront traitées anti-humidité type Hydro.
- Abouts de cloisons : par mise en place dans le réseau alvéolaire d'un tasseau 18 x 28 affleurant, avec baguettes d'angle et calicot.

Groupement INTERACADEMIQUE II		BEP Construction et Topographie Dominante Construction	
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Descriptif sommaire	Feuille :11 /12

- Mise en place de polyane agrafé sous toutes les cloisons venant contre sol carrelé. Ce polyane sera remonté sur les cloisons à +30 cm du sol brut et agrafé pendant l'intervention du carreleur. L'agrafage est à la charge du lot carrelage.
- Fourniture et pose de raidisseurs intérieurs pour fixation éléments sanitaires ou autres.

3 .CLOISONS DE 70 mm

Pour cloisonnement des gaines techniques : Réalisation de cloisons sèches, type PLACOPAN de chez PLACOPLATRE, en panneaux préfabriqués, constitués de deux plaques de plâtre à peindre de 13 mm., sur ossature métallique de type placostil, compris toutes sujétions de réalisation et de pose.

Localisation : gaines et conduits de ventilation, tel que précisé sur les plans .

4. - CLOISONS DE DISTRIBUTION TYPE SAA 120

Cloison de type SAA 120 mm avec isolation (épaisseur à contrôler avec l'étude thermique).

- Ossature Placostil constituée de rails et de montants en acier galvanisé. Les montants seront simples ou doubles suivant la hauteur des parois.
- Chaque parement sera constitué de 2 plaques de BA 13
- Fibre minérale en panneaux semi-rigides de laine de roche.

Localisation : séparatifs garage/maison.

5. DOUBLAGES ISOLANTS

Doublage isolant thermique constitué de panneaux PLACOMUR de chez PLACOPLATRE ou équivalent constitué d'une plaque de plâtre de 10 mm et isolant (épaisseur 80 mm)

(Résistance thermique du complexe isolant , $R_u = 1.83 \text{ m}^2 \cdot \text{°C} / \text{W}$)

Mise en oeuvre par collage par mortier adhésif.(épaisseur négligeable)

- En périmétrie des pièces humides, interposition d'une semelle U - PVC, entre le sol et la semelle bois. Les plaques seront traitées anti humidité type Hydro.

Localisation : suivant plans , en doublage des murs porteurs extérieurs des locaux chauffés et de 2 faces des poteaux côté garage.

6 . PLAFONDS BA 13 + isolation

Plafonds constitués de 1 plaque BA 13, fixation par vis spéciales galvanisées à têtes fraisées dans l'ossature placostil. L'ensemble devra présenter un degré CF 1/4h. Ces plaques seront disposées en quinconce.

Le plafond sera supporté par une ossature métallique de type F530 elle-même fixée par suspentes sur les entrants ou les arbalétriers des fermettes.

Isolation des plafonds par 2 couches croisées de laine de verre de 100 mm, dont une avec pare vapeur.

Localisation : Plafonds des pièces de l'étage.

7 . DOUBLAGE PLAQUES DE PLATRE

Plaques de plâtre BA 13 collées , compris toutes sujétions d'arêtes et de joints, pour habillage des poteaux, poutres et murs. (BA 13 + mortier adhésif = éps : 2 cm)

Localisation : Poteau séjour, Poutres séjour, murs séparatifs logements - voir plans

Option : Enduit plâtre si hourdis - à chiffrer séparément.

11 - CARRELAGES - FAIENCES

1 . GENERALITES

PREPARATION DES SOLS

Une planéité et une arase compatible avec la pose sur chape des revêtements de sols scellés étant prévues au lot - GROS-OEUVRE, l'entreprise devra réceptionner les supports en la présence du Maître d'Oeuvre et d'un représentant de l'entreprise de gros oeuvre (pour état des supports se reporter au lot - GROS-OEUVRE).

2. FAIENCE MURALE

- Salle de bains

Carreaux 20/25 de couleur type Cerabati référence Altéa, plus listel 20/6.5 assorti.

Calepinage selon détail communiqué avant pose, sur une hauteur d'environ 2 mètres depuis le sol fini,

- au droit de la baignoire

- T4b 1 rang de part et d'autre du meuble vasque.

Tablier de baignoire bâti en béton cellulaire, avec réservation pour trappe et trappe comprise au présent lot, l'ensemble revêtu de faïence.

- Cuisine

Carreaux 20/20 blancs 3 rangs, plus listel de 3 cm au dessus de l'évier, longueur développée 3.64 ml, hauteur 0.60 m, calepinage avant pose.

3. CARRELAGE

INTERIEUR : Fourniture et pose de carrelage, 30 x 30 (épaisseur 0.5 cm) Cerabati référence Massifs grés émaillé, plinthes assorties ou de qualité technique équivalente, pour :

- les entrées, séjours, cuisines et wc, en rez-de-chaussée
- bains, WC au R+1

Pose droite sur chape avec joints périphériques élastomères. (dalle terre-plein)

EXTERIEUR : Les terrasses extérieures en rez de chaussée des immeubles et des villas, recevront un carrelage INGELIF du type « grès cérame anti-dérapant », mis en oeuvre sur dalle GO (dimension : 3.75 x 1.65 éps 10 cm), forme de pente vers l'extérieur.

14 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

1 . GENERALITES

QUALITES ACOUSTIQUES

Les revêtements de sols souples mis en oeuvre auront un ΔL minimum de :

- 17 dB (A) pour les revêtements de sols plastiques,
- 32 dB (A) pour les revêtements de sols textiles.

PROTECTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur sera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

Il prendra toutes dispositions pour assurer leur protection d'une manière efficace et durable.

PREPARATION DES SOLS

Il sera exécuté un ragréage parfaitement plan sur tous les sols, recevant un revêtement de sol moquette.

2 . MOQUETTES

Fourniture et pose de moquette U2SP2 (réaction au feu M3) Acadie de chez BALSAN ou de qualité technique équivalente.

Collage en plein, par colle d'un type agréé par le fabricant et suivant avis technique du CSTB.

Coloris au choix du Maître de l'Ouvrage.

Destination : chambres, placards attenants et dégagement étage.

VARIANTE : RESIDENTIELLE 2000 de chez BALSAN ou équivalent

Localisation : dans chambres et placards attenants.

Groupement INTERACADEMIQUE II		BEP Construction et Topographie Dominante Construction	
Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE	Descriptif sommaire	Feuille :12 /12